



Procès-verbal de la 30^{ème} Assemblée générale de la FSPALN

Vendredi 3 mai 2024, à 19h30

Caveau Godet, 2012 Auvernier

Président Pascal Romerio

Vice-président -

Bulletin -

Caissier Fabio Pisenti

Secrétaire Bernard Collaud

Excusés : MM. Pierre Javet, Yve-André Zimmermann, Denis Demange, Vito Cavalo, Francois Gébbrig

Ouverture de l'Assemblée générale : 19h30

1. Appel.

Selon la liste, 30 personnes sont présentes dont 4 invités : M Hoffmann, M. Maxime Prevedello, M Daniel Chollet et M. Sylvain Arrigo

Amicale des Traîneurs d'Auvernier	8 membres
L'Ecaille d'Yverdon-les-Bains	4 membres
La SNPT Neuchâtel	3 membres
La SPLB Béroche	4 membres
La SPT Bas-Lac	3 membres
Les Grelots	4 membres

2. Salutations du président.

Le président Pascal Romerio souhaite la bienvenue aux membres de la FSPALN. Un grand merci à l'ATA pour l'organisation et la mise à disposition des locaux pour cette assemblée générale de la FSPALN. Il remercie également MM. Frédéric Hofmann Inspecteur cantonal de la pêche du canton de Vaud, Maxime Prevedello du bureau directeur de la FSP Fédération Suisse de Pêche, Daniel Chollet Président de la FIPAL Fédération Internationale de Pêche Amateur du Léman et Sylvain Arrigo de la FNPR Fédération Neuchâteloise de Pêche en Rivière de leur présence à cette assemblée. L'ordre du jour de l'assemblée générale de la FSPALN est paru dans le Traîneur No. 315 de mars 2024. Pas de remarque, l'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 5 mai 2023.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2022 est paru dans le no 312 du « Traîneur » de juin 2023 et est présent sur le site de la FSPALN. Pas de remarque. Il est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Rapport du président Pascal Romerio.

Chers invités, chères et chers membres de la FSPALN,

Cette année 2024 a bien commencé par une ouverture où la météo a permis à plusieurs bateaux de sortir et à une assez belle pêche au retour en ce qui concerne l'écaille. Pourvu que ça dure ! Et il semble, au vu des retours que j'en ai, que plusieurs autres truites ont été prises ce début d'année. Encourageant ! Même si après le premier mois, presque plus aucune prise ne m'a été signalée. Espérons que le vent et la bise trop forte ne nous empêchent pas de profiter de notre beau lac afin de multiplier nos sorties et nos chances de captures.

Les salmonidés comme la truite se font de plus en plus rares dans notre lac et nos statistiques le prouvent. Les ombles ne figurent plus dans nos statistiques de prises depuis 2021. Les prises de corégonnes sont aussi en chute libre et les belles pêches de plus en plus rares. Les perches par contre ont été assez nombreuses certains jours et du coup c'était une assez bonne saison. Les brochets sont toujours nombreux, mais il me semble que depuis plusieurs années maintenant, les gros spécimens se font vraiment plus rares. Les silures se prennent plus souvent il me semble, ou sont plus pêchés par certains peut-être. Le sandre vient parfois sur la liste des captures, mais reste relativement rare. La pression des oiseaux piscivores est de plus en plus forte notamment en rivière ou même de petits affluents voient le défilé quotidien des harles. La pression sur les débits résiduels ne faiblit pas. La lutte contre les micropolluants n'est de loin pas terminée. De plus le réchauffement climatique met à mal la température et la qualité de l'eau tous les étés maintenant. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas le moment de se démobiliser, il faut se rester vigilant, rester uni, nombreux et soutenir notre faitière, la FSP, fédération suisse de pêche, qui défend nos droits et nos cours d'eau pour que nous puissions toujours avoir le plaisir de capturer des poissons à l'avenir.

Je profite de cette assemblée pour remercier les membres qui s'investissent dans leurs sociétés respectives. Sans vous, vos sociétés disparaîtraient et la FSPALN également. Je remercie tous les membres du comité qui m'aident dans l'organisation et le bon fonctionnement de la fédération. D'autres sociétés membres de la FSPALN sont au plus mal, pas seulement par manque de membres, mais surtout par le trop faible investissement général. Il est indispensable que chacun, dans la mesure de ses moyens, prenne certaines tâches. Si beaucoup de monde fait un petit peu, il finit par se faire beaucoup. Il est préférable qu'un roulement s'effectue au sein des comités, sans quoi il y a un essoufflement, des démissions et une surcharge de travail pour ceux qui restent. Ce qui peut conduire à une dissolution tout simplement. Je ne peux qu'encourager, surtout, les nouveaux membres à vous investir pour vos sociétés.

Je me réjouis de vous retrouver le samedi 1^{er} juin à Neuchâtel pour notre rencontre annuelle. Je vous encourage à y participer nombreux et surtout à venir à la proclamation des résultats et au repas qui suit. C'est non seulement l'occasion de se rencontrer avec un verre à la main, mais aussi et surtout l'occasion de parler pêche, poissons, récit de la grosse prise ou du poisson de sa vie qu'on a loupés, trucs, astuces et coup de gueule parfois. Mais c'est toujours sympathique et convivial. Venir nombreux c'est aussi remercier et faire honneur à l'amicale d'Auvernier.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison de pêche sur notre beau lac de Neuchâtel.

Pascal Romerio

5. Rapport du caissier.

M. Fabio Pisenti présente les comptes, le rapport du caissier pour l'exercice 2023 est mis à disposition sur les tables. L'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 boucle par un bénéfice de Frs. Au capital, la FSPALN possède un montant de Frs. Le budget 2024 devrait être égal entre les produits et les charges.

6. Rapport des vérificateurs de comptes.

Messieurs Paul Sansonnens et Henri Monney des Grelots et Pierre-Etienne Bornand de l'Ecaille, ont vérifié les comptes et attestent de leur exactitude. Ils proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour le travail effectué.

Le président demande d'approuver les comptes. Aucune objection, les comptes sont approuvés par l'assemblée.

7. Cotisations.

Selon les conseils du président et suite à l'augmentation de la cotisation à la FSP, il est nécessaire d'augmenter les cotisations des membres de la FSPALN de 15.- Frs à 20.- Frs. Pas d'avis contraire, l'assemblée accepte l'augmentation des cotisations actuelles.

8. Nominations statutaires, élection du comité et du président.

- a) Pour rappel, le comité se compose du président, vice-président, caissier, secrétaire, responsable du bulletin, des présidents des 6 sociétés et des délégués cantonaux à la commission consultative.

Aucun d'entre eux n'a émis le vœu de se retirer. Le président propose de les réélire par un lever de main. L'assemblée accepte la réélection des membres du comité.

- b) Vérificateurs des comptes :

Les sociétés de la SNPT et du Bas-Lac sont désignées pour les années 2025 et 2026 comme vérificateur des comptes.

- c) Nomination du président :

Le président Pascal Romerio se met à disposition pour poursuivre la présidence de la FSPALN. Pas d'autres candidatures, l'assemblée générale accepte sa nomination.

Manque toujours un vice-président, un responsable du bulletin, un remplaçant délégué à la consultative neuchâtelois et un fribourgeois.

9. Consultative intercantonale, 2024.

Les délégués se sont réunis pour proposer plusieurs mesures pour simplifier le règlement.

Ces propositions ont été envoyées à nos inspecteurs cantonaux et seront débattues lors de l'assemblée consultative qui se déroulera à Grandson le 7 mai prochain.

Les demandes principales sont :

- -Mesure de la truite à 40cm
- -Moratoire et donc interdiction de la pêche de l'omble chevalier
- -Suppression de la mesure à 15 cm pour la perche
- -Autoriser plus d'un enfant de moins de 14 ans à accompagner un possesseur de permis
- -Autoriser un hôte aussi lors de pêche depuis la terre
- -Autoriser la pêche avec 3 lignes, quel que soit le type de pêche
- -Plus d'interdiction du lancer de la gambe
- -Plus de limitation de profondeur pour la pêche des corégones
- -Autoriser la pêche à la traine pendant la fermeture de la truite avec des leurres de plus de 15cm.
- -3 au lieu de 5 truites par jour, si la mesure passe à 40cm
- -200 corégones maximum par an, si 10 par jour maintenu

10. Rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN du samedi 1er juin 2024.

Pour la rencontre annuelle des pêcheurs de la FSPALN :

- Le règlement est paru dans le Traineur du mois de mars 2024.
- Les sociétés envoient les résultats avant 16h00.
- Rencontre des participants dès 17h00 à Neuchâtel pour les résultats et un apéro.
- Un repas sur inscription sera servi après les résultats.

L'ATA ayant eu un problème de réservation de la salle à Auviernier organise cette manifestation à Neuchâtel dans les locaux de la SNPT. Merci à la SNPT pour leur souplesse.

Merci de participer nombreux à la rencontre sportive et de vous inscrire auprès de votre président afin que celui-ci puisse vous inscrire également pour le repas auprès de l'ATA qui est la société organisatrice.

11. Propositions des membres.

- Aucune proposition n'est parvenue au comité.

12. Paroles aux invités.

M. Maxime Prevedello

- Expose à l'assemblée les activités actuelles de la FSP.
- L'Historique de la FSP.
- Présentation des personnes du comité de la FSP

M. Frédéric Hofmann

- Explique le point actuel des problématiques cormoran, corégone, et contrôles des garde-pêche.
- Formation Sana gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans sur le canton de Vaud.
- De la pratique de la pêche avec des appâts vivants.

M. Daniel Chollet

- Donne un aperçu sur l'environnement du lac Léman.
- Informe l'assemblée de l'étude des ombrières au moyen d'un drone sous-marin.
- Présente les travaux avec la Maison de la Rivière et les futures assises de la pêche.

M. Sylvain Arrigo

- Expose les problèmes des micros polluants rencontrés en rivière.
- Des dégâts causés par le Harle Bièvre.
- Regrette la fin des piscicultures.

13. Divers

André Ravezzani présente à l'assemblée un exemplaire du Traineur dont le prix de revient est inférieur au Traineur actuel et dont les exemplaires sont même de meilleure qualité. Le comité décidera prochainement du changement d'imprimerie.

Paul Sansonnens Président des Grelots, demande à quelles dates auront lieu l'assemblée générale de la FSPALN et la rencontre sportive de la FSPALN en 2025.

- L'assemblée générale de la FSPALN est fixée le 2 mai 2025 : Premier vendredi de mai, attention au pont du 1er mai.
- La rencontre Sportive de la FSPALN est fixée le 14 ou 15 juin 2025 : Samedi ou dimanche qui suit la Pentecôte au choix de la société qui organise la rencontre.

Clôture de l'Assemblée générale.

Le président Pascal Romerio clôt la 30^{ème} assemblée générale de la FSPALN, il remercie les membres et les invités de leur participation et leur souhaite une bonne fin de soirée.

Fin de l'assemblée générale : 21.10

L'auteur du procès-verbal : Bernard Collaud